



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-68469>

Département(s) de publication : **24**

Annonce n° **25-68469**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-55602

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 16/05/2025

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Centre Hospitalier de PÉRIGUEUX, établissement support du GHT de Dordogne

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 26240580600015

Ville : PERIGUEUX

Code postal : 24019

Groupement de commandes : Oui

Nom du coordinateur du groupement : GHT Dordogne

Département(s) de publication : 24

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de gros oeuvre pour la restructuration du SMR du Centre Hospitalier de Saint Astier

Code CPV principal - Descripteur principal : 45223220

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Travaux de gros oeuvre pour la restructuration du SMR. La durée prévisionnelle des travaux est de 12 mois (compris préparation et réception). L'exécution du marché et des travaux débute à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux et prend fin à la date d'achèvement des travaux, telle qu'elle sera retenue dans le procès-verbal de réception des travaux. Le montant des travaux de gros oeuvre est estimé à : 650 000euro(s) HT. Les prestations objet de la présente consultation, pourront donner lieu à un nouveau marché pour la réalisation de prestations similaires passé en application des Articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la Commande Publique et qui seront exécutées par le titulaire initial du marché. La durée pendant laquelle les nouveaux marchés peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du marché initial. Les clauses de réexamens (= modifications) sont indiquées dans le cahier des clauses administratives particulières.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de consultation)

Section 4 - Informations rectificatives

- Date et heure limites de réception des offres : au lieu du 20 juin 2025 à 15 :00 LIRE le 04 juillet 2025 à 15 :00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/06/2025